



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 03 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq - le mardi trois juin à dix-huit heures trente cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingthuit mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Sandrine FOURNIER, Amandine ROSSET, Déborah TARABUSO, Elodie LOMBARDOT, Messieurs Clément BERRUEX, Lionel CANON, Bernard SEJALON, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Alexandre MERLIN, Jean-François MOUSSET

Etait absente et avait donné pouvoir :

Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Etait absent excusé

Monsieur Olivier BEGAIN

Assistaient à la réunion à titre consultatif

Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Léo MAMMONE, Ricardo MORA

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 06 mars 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2025/016

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
ALPI HOURS 2026 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET
DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Nombre de membres

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Pouvoir : 1

Votants : 14

Délibération télétransmise le : 06 juin 2025

Mise en ligne du 06 juin 2025 au 06 août 2025

Délibération exécutoire le : 06 juin 2025

**ALPI HOURS 2026
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU
MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET
DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Rapporteur : Monsieur le Président

Après sept éditions à succès le Festival Alpi Hours reviendra à Saint-Gervais en avril, juillet et août 2026.

Le Festival Alpi Hours a été créé en 2019 avec pour objectif, avoir sur Saint-Gervais, un événement fédérateur autour des arts de la rue et de la musique.

Ouvert à un large public, ce festival s'articule autour des axes suivants : spectacles interactifs, concerts dansants, esprit guinguette et déjeuner sur l'herbe musical.

ENTENDU l'exposé,

Afin de pouvoir effectuer les démarches nécessaires auprès de ses partenaires, il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur la demande d'attribution d'une subvention la plus élevée possible, pour Alpi Hours 2026, auprès de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, du Conseil départemental de la Haute-Savoie et du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, émet un AVIS FAVORABLE à l'unanimité sur cette proposition.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

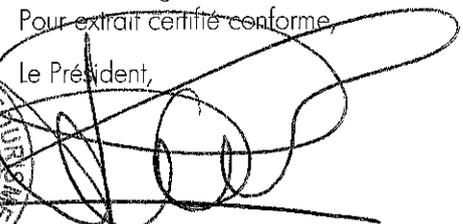
Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Lionel CANON


Jean-Marc PEILLEX